

## DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL

Appel du rôle de la division de pratique de la Cour supérieure du Québec  
en salle 2.16 (Chambre civile)

### *Directives visant l'appel du rôle*

---

***Les présentes directives visent à éviter aux parties de se déplacer au palais de justice en participant à l'appel du rôle selon les étapes décrites ci-dessous.***

---

L'appel du rôle se déroule ainsi :

- I. la veille, par l'envoi du [formulaire de demande d'audience en matière civile](#)<sup>1</sup> à utilisation **obligatoire** à l'adresse courriel [cour-pratique.216@justice.gouv.qc.ca](mailto:cour-pratique.216@justice.gouv.qc.ca) **avant 12 h 30 la veille de la date de présentation, mais jamais plus de 24 heures à l'avance;**

ou

- II. la journée même, de manière virtuelle, par l'entremise de l'outil Teams, conformément aux [Consignes](#) émises pour l'appel du rôle virtuel en salle 2.16, uniquement pour les représentations dont la nature n'est pas couverte par le formulaire précité.

**LE GREFFIER SPÉCIAL AURA LA DISCRÉTION DE NE PAS ENTENDRE À L'APPEL DU RÔLE VIRTUEL TOUTE DEMANDE AYANT PU ÊTRE TRAITÉE PAR L'ENVOI DU FORMULAIRE.**

---

<sup>1</sup> Ce formulaire doit être utilisé tant pour les matières relevant de la compétence du juge que de celles relevant de la compétence du greffier spécial.